



La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec

Marie-Ève Drouin-Gagné et Carole Lévesque

Introduction

La surreprésentation de personnes autochtones parmi la population en situation d'itinérance au Canada est désormais un phénomène connu et documenté : elles composent en effet jusqu'à 10 fois, voire 20 fois, leur poids démographique relatif (Lévesque et al., 2015). Patrick (2014) estime pour sa part qu'une personne autochtone sur 15 à travers le Canada est susceptible de se retrouver en situation d'itinérance, alors que la proportion est plutôt d'une personne sur 128 parmi la population canadienne. Cette surreprésentation est une indication que le phénomène renvoie à un profond déséquilibre sociétal qui met en cause autant les individus que les systèmes sociaux (Christensen, 2017; Patrick, 2014). En ce sens, il faut prendre en compte la spécificité de la condition itinérante lorsqu'elle concerne des personnes autochtones.

La spécificité de la condition itinérante

La condition itinérante chez les personnes autochtones met en cause à la fois des facteurs historiques, sociaux et culturels, tels que l'histoire coloniale, les impacts des politiques assimilatrices de l'État, les traumatismes intergénérationnels, les inégalités sociales et économiques qui augmentent la précarité matérielle, de même que l'hypermobilité caractéristique de la population autochtone (Lévesque, Comat, et al., 2018a). Lévesque et al. (2015) font référence notamment à la triple aliénation – identitaire, culturelle et territoriale – héritée du colonialisme, qui affecte encore aujourd'hui les populations autochtones et qui peut engendrer des états répétés d'inconfort social et culturel, des ruptures familiales et des blessures qui transcendent les générations. En conséquence, la condition itinérante parmi la population autochtone doit être appréhendée à partir de catégories et de clés d'explication qui reflètent ce bagage unique.

Parmi les manifestations propres aux trajectoires des personnes autochtones qui se retrouvent à la rue,

Lévesque et al. (2015) identifient trois formes d'itinérance propres aux populations autochtones : l'itinérance spirituelle (profonde rupture avec les marqueurs identitaires et avec les ancrages territoriaux); l'itinérance cachée (manque de sécurité et de permanence au regard du besoin de se loger); et la mouvance circulaire (déplacements en continu entre les communautés autochtones et les villes plus ou moins rapprochées).

Thistle (2017) identifie pour sa part douze dimensions spécifiques à la condition itinérante autochtone. Elles mettent l'accent sur le rôle du colonialisme dans l'avènement de cette condition, sur les nombreuses situations de déplacement/délocalisation de communautés entières à cause de l'accaparement des terres ou de bouleversements environnementaux – dont les changements climatiques – sur les situations de déconnexion culturelles et sociales, de même que sur les conditions de logement désastreuses, autant dans les villes que dans les communautés.

Facteurs et contextes de la condition d'itinérance

Parmi les facteurs explicatifs de la condition itinérante dans les villes du Québec, il faut considérer les raisons qui ont mené au déplacement vers la ville. Le besoin de s'extraire d'un milieu jugé contraignant, l'attrait de la grande ville, l'espoir d'une vie meilleure pour soi et ses enfants, la quête d'un emploi, la poursuite des études et le manque de logement dans sa communauté d'origine sont autant de motivations possibles.

La venue dans la ville comporte cependant de nombreux défis : de nombreuses personnes autochtones se heurtent à la réalité urbaine et font parfois l'expérience d'un grand choc culturel. La discrimination raciale vient entraver la quête d'un emploi ou d'un logement. Un bagage relationnel difficile, un rapport traumatique aux institutions (lié aux politiques coloniales de l'histoire du Canada) et

la stigmatisation culturelle sont autant de freins à l'appropriation de la ville de la part de plusieurs et aux efforts qu'ils investissent pour reprendre la maîtrise de leur existence. À l'inverse, parmi les facteurs de protection, le fait d'être entouré d'un réseau social positif et d'être en mesure de se reconnecter avec sa culture agit autant à l'étape de la prévention qu'à celle de la sortie de la condition d'itinérance. Les services offerts, lorsqu'ils sont en phase avec l'identité et la culture autochtone, peuvent aussi constituer des facteurs de protection.

Le cas de Montréal

En 2013, Belanger et al. estimaient que 20 % de la population en situation d'itinérance à Montréal était composée de personnes autochtones. Suivant les données de Statistique Canada pour 2016 à Montréal, et en considérant la proportion d'une personne sur quinze en situation ou à risque d'itinérance (Patrick, 2014), au moins 800 personnes autochtones vivaient une forme ou une autre d'itinérance dans la métropole. Projets Autochtones du Québec, un organisme qui offre de l'hébergement d'urgence et des programmes d'accompagnement culturellement pertinents aux personnes autochtones en situation d'itinérance et de précarité dans les rues de Montréal, estimait, en 2015-2016, avoir accueilli en moyenne 30 personnes par nuit, pour un total de 10 859 nuitées, et avoir servi quelque 30 000 repas.

Par ailleurs, les visages de l'itinérance autochtone à Montréal sont multiples, et il importe de prendre en compte la spécificité de différents groupes. Ainsi, la population inuit, parmi l'ensemble des Peuples autochtones, est la plus représentée: en l'absence de chiffres officiels, les acteurs du milieu estiment qu'au moins 40 % de leurs usagers sont inuit. Selon Kishigami (2012), les Inuit composeraient 45 % des Autochtones en situation d'itinérance, alors qu'ils ne représentent que 10 % de la population autochtone globale de la ville. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation.

Alors que les communautés des Premières Nations peuvent être localisées à proximité d'un centre urbain autre que Montréal, il n'y a pas de centre urbain au Nunavik et les villages nordiques ne sont accessibles

que par avion, dont la trajectoire fait de Montréal le premier point de chute. De même, une fois en ville, il est plus difficile de retourner dans les villages nordiques tellement la distance est grande à partir de Montréal, ce qui a comme premier impact d'éloigner la personne de son réseau d'entraide familial ou personnel demeuré au Nord.

Le facteur principal expliquant la présence des Inuit dans les rues de Montréal reste cependant l'importance des problématiques sociales, psychosociales et socioéconomiques dans les villages nordiques. La pénurie de logements au Nunavik engendre des situations d'itinérance cachée au sein même des villages, qui se transposent ensuite à Montréal. L'offre de services limitée en différents domaines au Nunavik fait aussi en sorte que les personnes doivent aussi se déplacer dans le « Sud », notamment à Montréal, pour obtenir un diagnostic ou des soins médicaux avancés, ou encore participer à des programmes de désintoxication. Par ailleurs, il s'avère que les Inuit qui sillonnent les rues de la ville présentent une propension à moins fréquenter les refuges de nuit, ce qui rend encore plus difficile l'accompagnement et l'aide qu'ils pourraient obtenir de la part de certains organismes autochtones (Lévesque, Comat et al., 2018a).

Un autre segment de la population, qui a aussi moins tendance à fréquenter les foyers d'hébergement, et fait donc face à moins de stabilité et plus de vulnérabilité, est composé par les femmes autochtones. En plus d'être aux prises avec les aléas nombreux et pénibles de la vie dans la rue, elles font face à des problématiques qui leur sont propres, telles que la prostitution (de façon non exclusive mais tranchée) ou des situations de grossesse. Ces femmes sont plus souvent accompagnées de leurs enfants et sont davantage confrontées à différentes formes de violence, mais aussi de discrimination quant à l'accès au logement et au marché du travail. La condition itinérante chez les femmes autochtones est marquée d'une plus grande invisibilité.

D'autres groupes font aussi face à des situations qui leur sont propres et nécessitent par conséquent des services de prévention et de soutien spécifiques. C'est

le cas des jeunes et des aînés. Les jeunes forment un groupe susceptible de se retrouver dans une grande précarité sociale et affective, en particulier lorsque la quête d'un emploi ou la poursuite des études se teintent de racisme et de marginalisation. Les aînés, quant à eux, doivent composer avec les défis liés à une santé plus fragile et un isolement plus grand. Chaque groupe fait donc face à ses propres défis; c'est le cas aussi pour les différentes nations autochtones.

Le cas de Val-d'Or

Une autre ville où la condition itinérante parmi la population autochtone a reçu une attention marquée ces dernières années est Val-d'Or (Lévesque, Comat et al., 2018b). L'itinérance dans cette ville se distingue effectivement par sa relative nouveauté, contrairement à Montréal. La ville attire un flux continu et diversifié d'Autochtones en raison de ses commodités commerciales, des services de santé du réseau québécois, des services relevant de l'Administration régionale crie établis à Val-d'Or, ainsi que de son bassin d'employabilité plus large que dans les communautés. Entre 1996 et 2016, la part de la population autochtone dans la population totale de Val-d'Or a triplé, passant de 1,4 % à 4,8 %, et les conditions de vie socioéconomiques demeurent précaires pour un grand nombre : le quart des hommes autochtones à Val-d'Or en 2015 gagnent moins de 10 000\$ et seulement deux femmes autochtones sur cinq gagnaient 30 000\$ ou plus la même année. Le taux d'emploi des hommes autochtones à la même date n'était que de 42,4% et de 45,8% pour les femmes autochtones; il est de 61,1 % pour les valdoriens dans leur ensemble.

On doit aussi ajouter à ces conditions difficiles la crise du logement qui sévit dans la région, et notamment à Val-d'Or même. Le taux d'inoccupation des logements reste inférieur aux moyennes québécoises (FRAPRU 2015). Dans ce contexte, près des deux tiers des personnes autochtones qui habitaient Val-d'Or en 2016 avaient changé d'adresse depuis 2011, ce qui représente une grande mobilité résidentielle, voire une instabilité certaine.

On retrouve ainsi dans les rues de Val-d'Or des personnes originaires de plusieurs nations

autochtones : principalement Anishnabek et Eeyou (Cris), mais parfois aussi Atikamekw Nehirowisiw. Il s'agit dans l'ensemble d'une population très mobile. Plusieurs font d'ailleurs des allers-retours entre Val-d'Or et leur communauté d'affiliation, alors que d'autres déclarent résider de façon permanente dans leur communauté mais être présents depuis un certain temps dans la ville. Certaines personnes utilisent les refuges, mais une grande partie trouve aussi à se loger occasionnellement chez des proches vivant à Val-d'Or. Les personnes autochtones en situation d'itinérance à Val-d'Or sont donc loin d'être en rupture sociale totale, comme le voudrait la définition courante du phénomène.

Ces conditions font en sorte que la population autochtone en situation d'itinérance à Val-d'Or n'obéit pas à un seul modèle : on compte des personnes qui sont à la rue depuis plusieurs années ou qui sont en voie d'y rester durablement. Plusieurs de ces personnes ont effectué un ou plusieurs séjours en prison. Un autre groupe se retrouve en situation de mouvance circulaire, entre un lieu et un autre; ces personnes ont parfois recours aux services de la ville, sans toutefois se définir comme itinérantes et sans nécessairement vouloir se trouver un logement à Val-d'Or. Pour sa part, l'itinérance cachée est une situation vécue majoritairement par des femmes dont les conditions d'existence sont particulièrement difficiles : elles n'ont généralement pas de diplôme (alors qu'un peu plus de la moitié des hommes en situation d'itinérance ont des diplômes) et la presque totalité affirment ne pas avoir de métier, à l'inverse des hommes. Par ailleurs, la condition de femme représente un critère supplémentaire de vulnérabilité dans le contexte de la rue. Certaines se retrouvent parfois à échanger un lit contre des services sexuels.

Pistes d'action

Lutter contre la condition itinérante dans le cas des personnes autochtones consiste d'abord à reconnaître la singularité du phénomène, de même que l'inadéquation et le manque de services en mesure d'y répondre. Certaines pistes sont à considérer de façon urgente, parmi lesquelles (Lévesque, Comat et al., 2018a, 2018b) :

- Fonder l'action préventive sur les ressorts sociaux et culturels des sociétés autochtones afin de régénérer les filets de protection et de sécurité;
- Revoir, redéfinir et actualiser les pratiques des acteurs du réseau québécois de la santé et des services sociaux afin de renouveler les expertises et accroître les connaissances et les compétences en matière de sécurisation culturelle;
- Mieux soutenir financièrement les ressources d'aide et d'hébergement autochtones afin de consolider et orienter l'offre de services existante;
- Mettre sur pied des services qui s'adressent à des populations spécifiques et dont la définition prend en compte leur spécificité : pour les femmes dans toutes les villes et pour les Inuit, à Montréal notamment.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- CERP : www.cerp.gouv.qc.ca

RÉFÉRENCES

Belanger, Y., Awosoga, O. et Weasel Head, G. (2013). Homelessness, Urban Aboriginal People, and the Need for a National Enumeration. *Aboriginal Policy Studies*, 2(2), 4-33.

Christensen, J. (2017). *No Home in a Homeland*. Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

Cloutier E., Laroche S., Lévesque C. et Wawanoloath, M.-A. (2018). *Mino Pimatisi8in*. Rouyn-Noranda, Québec : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2015, 16 décembre). *Logement locatif : un répit qui n'efface pas les dommages causés depuis le début des années 2000*. [Communiqué de presse].

Kishigami, N. (2012). *Living Conditions and Ways of Life of Inuit People in Montreal: A Summary from research conducted in Montreal from August 20-31*. Montréal, Québec : Makivik Corporation.

Lévesque, C., Comat, I. et al. (2018a). *La condition itinérante parmi la population autochtone au*

Québec. Partie 1. Une enquête qualitative à Montréal. Cahiers ODENA no. 2018-02. Montréal, Québec : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Lévesque, C., Comat, I. et al. (2018b). *La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec. Partie 2. Une enquête qualitative à Val-d'Or*. Cahiers ODENA no. 2018-03. Montréal, Québec : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Lévesque C., Turcotte, A.-M., Ratel, J.-L. et Germain, A. (2015). La condition itinérante au sein de la population autochtone au Québec. Éléments de compréhension et pistes d'analyse. Dans Bergheul, S. (dir.) *Regards croisés sur l'itinérance* (p. 111-130). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Patrick, C. (2014). *Aboriginal Homelessness in Canada: A Literature Review*. Toronto, Ontario: Canadian Homelessness Research Network Press.

Thistle J. A. (2017). *Definition of Indigenous Homelessness in Canada*. Toronto, Ontario: Canadian Observatory on Homelessness Press